



## Argumentaire synthèse nouveau projet de DU Aide à la décision avant CFVU de janvier 2021

Composante porteuse : UFR Langues

Partenariat : ORSPERE SAMDARA/ observatoire de santé mentale du Vinatier

Intitulé du diplôme : DIPLOME UNIVERSITAIRE DU Dialogues : « Médiation, interprétariat et migration »

Date prévisionnelle d'ouverture : Octobre 2021

Avis conseil de composante de l'UFR Langues : « favorable à l'unanimité », le 16 novembre 2020

### La formation \_RAPPELS :

**DU 165 h comprenant 1 parcours complet, 2 parcours incomplets de 130h**

**Objectifs** : professionnaliser les interprètes de médiation sociale, pour améliorer les conditions d'accueil des migrants notamment en Région Rhône Alpes, profession peu reconnue, exercée sur le tard.

#### Publics :

- Aux interprètes, diplômés ou non, travaillant dans le domaine dit d'interprétariat « de liaison », c'est-à-dire en milieu social, ou souhaitant se former.
- Aux interprètes bénévoles, intervenant dans différentes structures, ou ayant acquis une expérience d'interprétariat et/ou de médiation
- Aux personnes primo-arrivantes, parlant la langue de migration, sans expérience professionnelle spécifique dans ces domaines, et souhaitant intégrer une formation professionnelle

### Opportunités / Contexte :

#### Une formation à fort enjeu social.

Elle s'inscrit dans **la dynamique du partenariat** déjà existant avec l'ORSPERE SAMDARA Vinatier mise en place pour le DU Logement d'abord porté par la faculté ASSP, nouvellement créé (responsable pédagogique : Bertrand Ravon).

#### Une formation qui s'inscrit dans le cadre des préconisations européennes et recommandations nationales :

Depuis de nombreuses années, les instances européennes et nationales ont identifié l'obligation de prendre en compte les aspects linguistiques et interculturels dans l'accueil et l'accompagnement des personnes allophones en situation de migration. Ainsi, pour des raisons autant d'équité que d'efficacité, des recommandations ont été élaborées dans ce sens (Charte Sociale Européenne, Code de Santé Publique, Code de l'action sociale et des familles, Haute Autorité de Santé. (cf annexe du dossier joint). « *La médiation sanitaire et l'interprétariat linguistique visent à améliorer l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des personnes éloignées des systèmes de prévention et de soins, en prenant en compte leurs spécificités* ».

#### Une formation débouchant sur une certification professionnelle référencée au RNCP ou Répertoire spécifique comme le préconisent les branches professionnelles :

Le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (Le modèle économique de l'interprétariat linguistique en santé, rapport IGAS n°2018-128R, avril 2019) incite notamment les partenaires sociaux à engager un processus de certification professionnelle reconnue et inscrite au RNCP pour les interprètes salariés, et à exiger l'attestation du niveau de langue et de formation en interprétariat (recommandations 8 & 9). Une formation qui va dans le sens des recommandations européennes et nationales de professionnaliser ces publics et de créer un diplôme enregistré chez France compétence.

#### Une formation répondant à un besoin fort non couvert en Région AURA:

La région Auvergne-Rhône-Alpes compte plus de 600 interprètes sur le territoire (salariés, indépendants) travaillant principalement dans le domaine social, juridique et médical et à partir de connaissances empiriques et ont une expérience apprise principalement « sur le terrain ». A ce jour, aucune formation universitaire diplômante au niveau régional ne répond aux besoins de formations de ces interprètes. Ces besoins de professionnalisation des acteurs peu couverts en France, seulement à Paris pour l'instant.

**Des expertises associées** : Entre l'Orspere-Samdarra, Observatoire national santé mentale, vulnérabilités et sociétés (unité fonctionnelle du CH le Vinatier) propose des ressources (formations, journées d'étude, coordinations, films d'animation,



guides...) à destination des professionnels, des personnes concernées par la santé mentale, la précarité, la migration mais aussi du grand public, et le laboratoire de linguistique ICAR (ENS Lyon) et le département LEA de l'Université Lyon 2.

### Valorisation de la recherche :

« Une coopération avec des partenaires externes et en interne qui offre également des perspectives de recherche La participation de la Faculté des Langues à la mise en œuvre du DU passage permettra de rapprocher le Centre Orsperre-Samdarra de l'hôpital Le Vinatier et le CRTT, Centre de Recherche en Terminologie et Traduction, (CeRLA à partir de 2021), auquel appartient notamment Pascaline Dury, porteuse du projet de DU pour la Faculté des Langues et spécialiste de terminologie dans le domaine de la santé. L'un des axes de recherche du CRTT concerne la linguistique médicale et, grâce à la collaboration envisagée avec le Centre Orsperre-Samdarra, une thématique de travail portant sur le rôle de la terminologie dans la communication médecins-patients, en contexte plurilingue, trouverait ainsi l'occasion d'être développée. De la même façon, une partie des recherches menées au CRTT, notamment par Marine Riou, portant sur la linguistique interactionnelle en contexte médical, des intérêts de recherche communs avec l'équipe REMILAS du laboratoire ICAR, spécialiste de linguistique interactionnelle et également partenaires du projet de DU, pourront voir le jour grâce à leur coopération au sein du DU Passage. » Pascaline Dury\_ Directrice adjointe du CRTT

### Résumé de la faisabilité technique : (Cf le dossier Lyon 2 complet)

**Portage :** l'UFR langues (sans le CIEF : portage simplifié)

#### Validations faites :

Validation en conseil de composante, accord de la doyenne Setty Moretti et montage avec la RAF : Estelle de Bellefon.

Validation RAF Langues : Estelle de Bellefon

Validation de la DAF : Agathe Valley sur la partie financière

Validation SCFC : Directrice SCFC Florence Feutrie

Validation convention DFVE : A De La Rochette de Rochebonne

**Lien avec le CIEF :** possibilité pour certains stagiaires de suivre en amont du DU, un parcours en FLE sous réserve d'accord du nouveau directeur et sous réserve de financements externes identifiés.

#### Besoins RH :

Pas de besoin notifiés pour la gestion administrative par l'UFR de langues – capacité d'absorption de la formation

Pas de besoin notifiés pour la gestion FC du SCFC (*mais atteint la limite de capacité d'absorption des nouvelles formations en terme de gestion à la suite du développement de nouvelles formations*)

#### Pédagogie :

1 dispositif simplifié : 1 parcours complet de 65h et 2 parcours incomplets de 130h

De mi-octobre à mai, 3 jours par semaine, des cours en soirée et le samedi, ayant lieu à l'Orsperre Samdara, site du Vinatier

Des intervenants Lyon 2 à hauteur de 1/3 environ des enseignements proposés

#### Benchmark formations existantes :

Quelques formations identifiées mais pas en Rhône Alpes : à Paris et Bordeaux seulement. Un réel besoin territorial pour une région fortement impactée par les demandes d'asile de migrants et besoin fort en interprétariat qui augmente sur ce champ.

#### Des publics particuliers et tarifs adaptés :

Cette formation accueille des publics qui n'auront pas de grandes capacités de prise en charges financières pour leur parcours de formation.

	TYPES de publics
<ul style="list-style-type: none"><li>Public FC salariés financés en plan entreprise de développement des compétences TARIF 1 ou 4</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Interprètes en activité, diplômés ou non, travaillant dans le domaine de l'interprétariat en milieu social et juridique souhaitant se former/spécialiser</li><li>Personnel de structures sociales et médicales amenés de fait à servir de médiateur souhaitant se former</li></ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>Public FC financés Demandeurs d'emploi TARIF 1 ou 4</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Demandeurs d'emploi</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Public FC mobilisant son CPF* <i>A venir si DU enregistré au répertoire spécifique. Pas l'année n, mais année n+1 etc...</i></li> </ul> <p>TARIF 1 ou 4</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Interprètes en activité, diplômés ou non, travaillant dans le domaine de l'interprétariat en milieu social et juridique souhaitant se former/spécialiser</li> <li>Personnel de structures sociales et médicales amenés de fait à servir de médiateur souhaitant se former</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Publics bénéficiant de la subvention obtenue par ORSPERE</li> </ul> <p>TARIF 3</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réfugiés travaillant en tant qu'interprètes ou/et médiateurs souhaitant se professionnaliser</li> <li>Personnes primo-arrivantes, parlant la langue de migration, sans expérience professionnelle spécifique dans ces domaines, et souhaitant intégrer une formation professionnelle</li> <li>Demandeurs d'emploi</li> <li>Interprètes bénévoles, intervenant dans différentes structures, ou ayant acquis une expérience de traduction ou de médiation</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Public FC Individuel payant</li> </ul> <p>TARIF 2 ou 5</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Interprètes en activité, diplômés ou non, travaillant dans le domaine de l'interprétariat en milieu social et juridique souhaitant se former/spécialiser</li> <li>Personnel de structures sociales et médicales amenés de fait à servir de médiateur souhaitant se former</li> <li>Jeunes diplômés en traduction et/ou interprétation souhaitant se spécialiser</li> </ul>

### Tarifs proposés adaptés au « marché » et à la capacité de financement des publics :

Tarifification proposée en accord avec le marché

TARIF 1	Parcours complet	FC	165 h	<b>2 500 €</b>	15 €	TARIF ENTREPRISE
TARIF 2	Parcours complet	FC	165 h	<b>1 500 €</b>	9 €	TARIF INDIVIDUEL
TARIF 3	Parcours complet	FC	165 h	<b>2 500 €</b>	15 €	TARIF SUBVENTIONNE / ORSPERE
TARIF 4	Parcours incomplet : module 1+4+ (3ou2)	FC	130 h	<b>2000 €</b>	15 €	PARCOURS 3 MODULES Tarif ENTREPRISE
TARIF 5	Parcours incomplet : module 1+4+ (3ou2)	FC	130 h	<b>1 170 €</b>	9 €	PARCOURS 3 MODULES tarif INDIVIDUEL

Cf les tarifs pratiqués par les autres DU déjà en place sur le territoire (détails dans dossiers Lyon 2 interne):

*Pour un individuel payant : de 750 à 1000 € pour des DU de 120 h en moyenne*

*Pour une entreprise : de 1000 à 1650 € (+ frais d'inscriptions) soit environ 1850 € pour des parcours de 120h*

### Soutenabilité financière :

La formation est bénéficiaire (150 €) avec un prévisionnel de **15 étudiants minimum pour ouvrir**.

### Point de vigilance

Un bilan chaque année devra être fait, notamment sur la partie financière pour confirmer les financements et soutenabilité de cette formation.